

## Et si on fêtait vraiment Noël !

C'est bien connu, la période qui précède les Fêtes s'accompagne d'une surconsommation effrénée. Certains commerçants réalisent même jusqu'à 50 % de leur chiffre d'affaires annuel au cours des mois de novembre et décembre. Un récent sondage, mené par le Conseil québécois du commerce de détail, indique qu'il ne devrait pas en être autrement cette année. En effet, toujours selon ce sondage, la dépense moyenne des ménages québécois pour la période des Fêtes s'établira à 644 \$. Si ces statistiques peuvent réjouir les commerçants, elles nous inquiètent. Combien de consommateurs s'endetteront davantage pour suivre cette parade d'artifices et de paillettes ?

À l'heure où on nous parle de crise financière, de récession, de hausse de tarifs, de perte d'emplois, de nombreuses personnes risquent de ne pas pouvoir prendre part à la fête. Et si on faisait autrement ?...

Il ne s'agit pas de s'astreindre à un régime d'austérité, mais de résister à la surenchère matérielle, et de se rappeler que Noël et le Nouvel An peuvent aussi être des moments fabuleux pour rencontrer ceux qu'on aime et partager en toute simplicité. On pourrait festoyer sans se ruiner. Établir une stratégie qui respectera à la fois son désir de choyer ses proches et sa capacité financière, voilà qui peut se révéler un élément clé pour un début d'année sans mauvaise surprise. Un antidote garanti contre la déprime de janvier.

L'équipe d'Option consommateurs se joint à moi pour vous souhaiter un joyeux et différent temps des Fêtes !

Michel Arnold  
Directeur général

## Noël sans crédit, c'est la fête sans ennuis

Tous les commerçants vous le diront, la frénésie des Fêtes constitue pour eux la meilleure période pour faire des affaires. Les consommateurs ouvrent grand leur portefeuille pour gâter leurs proches et se faire plaisir. Puis, janvier arrive avec son lot de factures à payer. Parmi elles, les comptes de cartes de crédit. Combien de mois vous faudra-t-il pour rembourser les agapes de l'an dernier ? Un mois, deux mois, trois mois, peut-être plus ! Le joli foulard pour tante Lucie, la montre pour Robert, le jeu vidéo pour Julien, le réveillon de Noël, le spectacle en famille, ... Payée à crédit, chacune de vos dépenses vous coûtera chaque mois un peu plus cher et grèvera d'autant votre budget familial.

Voici quelques trucs pour festoyer sans se ruiner : Quelle que soit votre situation, essayez dans la mesure du possible de



[www.adbusters.org](http://www.adbusters.org)

dépenser selon vos moyens et de laisser vos cartes de crédit à la maison. Si vous disposez d'un peu de temps, mettez à profit vos talents et votre ingéniosité. Une photo mise dans un joli cadre, quelques graines mystères à regarder pousser dans un pot en terre, votre meilleure recette de cuisine commentée et illustrée, ... des bons pour quelques heures offertes pour garder les enfants, déneiger l'entrée, tondre le gazon. Préparés avec soin et amour, les cadeaux

### Sommaire

Et si on fêtait vraiment Noël !	1
Noël sans crédit	1
Hausse de tarifs d'Hydro-Québec	2
Transports aériens	2
Publicité et enfants	2
Nettoyons écolo	3
Recours collectifs	3
Guide <i>Jouets</i> 2009	4
Séances d'information	4
Colloque 2009	4

Ce bulletin a été réalisé par le Service d'agence de presse d'Option consommateurs.

personnalisés feront toujours plaisir. Faites une liste de ce que vous voulez acheter et allouez un montant maximal pour chaque élément. Cadeau, décoration, repas, sortie,... sans oublier les petits extras. N'attendez pas la dernière minute pour faire vos achats. Il vous sera bien difficile de comparer les prix et de vous en tenir à votre liste dans la cohue des magasins à la veille de Noël. Si vous choisissez d'attendre le boxing day pour faire vos emplettes, magasinez avant les articles que vous voulez acheter pour connaître les vrais rabais.

Comme vous le faites pour vos achats importants, planifiez vos dépenses de Noël le plus tôt possible dans l'année et budgétisez-les sur douze mois.

## **Hausse des tarifs d'Hydro-Québec**

### **Déraisonnable, selon Oc**

Option consommateurs estime que la demande de hausse de tarifs d'électricité de 2,2 % déposée le 1er décembre 2008 par Hydro-Québec est déraisonnable.

Plus précisément, nous craignons de voir les tarifs augmenter bien davantage pour la clientèle résidentielle que pour la clientèle commerciale et industrielle. Dans une décision rendue en 2007, la Régie de l'énergie du Québec exigeait qu'Hydro-Québec propose des ajustements tarifaires différenciés par catégories de clientèle. Bien que le distributeur d'électricité demande une hausse tarifaire globale de 2,2 %, il propose tout de même un scénario de hausses différenciées où l'on verrait la clientèle résidentielle écoper d'une hausse de 3,6 %. Tandis que la clientèle commerciale et industrielle s'en tirerait à bon compte avec des hausses respectives de seulement 0,2 % et 0,7 %. « En mettant fin à l'interfinancement entre les différentes catégories de consommateurs, on sabrerait le pacte social ayant été à l'origine de la nationalisation du secteur de l'électricité », dénonce Olivier Bourgeois, analyste en énergie

à Option consommateurs. Rappelons qu'en décembre 2007 le gouvernement a émis le décret 1164-2007 pour indiquer à la Régie ses préoccupations économiques, sociales et environnementales afin de « favoriser une évolution équilibrée des tarifs d'électricité entre les catégories de consommateurs ».

## **Transports aériens**

### **Pour des tarifs tout inclus**

Les tarifs indiqués dans la publicité des transporteurs aériens ne sont pas ceux que nous devons réellement payer. Les frais de toutes sortes qui sont demandés peuvent faire augmenter jusqu'à 91 % le prix du billet que l'on achète. Option consommateurs trouve cette situation inacceptable et demande au gouvernement fédéral de faire le nécessaire pour imposer aux transporteurs aériens d'inclure tous les frais demandés dans les tarifs annoncés – la TPS et la TVQ, évidemment, peuvent être demandées en sus. Vous souhaitez nous soutenir dans notre action ? Vous n'avez qu'à signer notre pétition en ligne sur notre site Internet : [http://www.option-consommateurs.org/besoin/appel\\_a\\_tous/2/](http://www.option-consommateurs.org/besoin/appel_a_tous/2/)

## **Publicité destinée aux enfants**

### **Enjeux et actions**

Le 20 novembre dernier, Myriam Chagnon, conseillère au volet jeunesse d'Option consommateurs, et Jacinthe Lauzon, conseillère aux communications, ont participé aux Journées annuelles de la santé publique. À cette occasion, plus de 2 000 participants se sont penchés sur les thèmes suivants : *Publicité faite aux enfants et habitudes de vie : y a-t-il équation ? comment agir ?*

Jacinthe Lauzon, qui a travaillé à un projet de recherche intitulée La publicité destinée aux enfants, identifier la meilleure protection possible (offert sur le site d'Option

consommateurs), a fait partie du comité scientifique afin de partager son expertise sur le sujet et de présenter les conclusions du rapport. Myriam Chagnon, quant à elle, a présenté le projet Ados Zoom sur la consommation lors d'une table ronde destinée à mesurer les actions concrètes réalisées sur le terrain pour sensibiliser les jeunes à la publicité. Organisé par le ministère de la Santé et des Services sociaux, cet événement a eu lieu au Centre des congrès de Québec.

## Qualité et sécurité des produits

### Nettoyons écolo

Le volet jeunesse d'Option consommateurs vient de démarrer son projet *Nettoyons écolo* spécialement conçu pour les jeunes de 9 à 12 ans.



Animés par Yannick Nantel, quelque 54 ateliers seront donnés aux élèves de 4<sup>e</sup>, 5<sup>e</sup> et 6<sup>e</sup> années du primaire de la région de Montréal jusqu'en juin 2009. Renseignés quant aux impacts des produits d'entretien chimiques sur l'environnement et la santé, les jeunes repartiront chez eux avec le tout nouveau guide *Nettoyons écolo*. Ils pourront alors sensibiliser à leur tour leurs parents et les inciter à mettre en pratique des solutions naturelles, saines et peu coûteuses pour remplacer les produits d'entretien chimiques d'usage courant. Notons que ce projet a pu voir le jour grâce à la participation financière du programme ÉcoAction d'Environnement Canada et de la Fondation du Grand Montréal. Vous pouvez télécharger le guide [Nettoyons écolo](#) sur le site d'Option consommateurs.

## Grisaille dans les recours collectifs

### Bell Mobilité

Le 19 novembre dernier, la Cour d'appel a refusé notre demande d'autorisation de recours collectif contre Bell Mobilité. Déposé en novembre 2004, ce recours collectif concerne des erreurs de facturation : factures transmises en retard, frais exigés sans raison, paiements de facture non comptabilisés, etc. Le recours visait à obtenir le remboursement des frais injustifiés pour les services de téléphonie cellulaire ainsi que 100 \$ pour les troubles et inconvénients subis et 200 \$ à titre de dommages exemplaires.

Les avocats qui travaillent à ce dossier nous proposent de déposer une nouvelle requête. Cette fois-ci, ils veulent représenter un grand nombre de personnes qui ont subi des dommages. Responsable du service juridique d'Option consommateurs, Me Stéphanie Poulin est donc à la recherche de personnes dans cette situation. Si tel est votre cas, ou celui de personnes de votre entourage, merci de contacter Me Poulin au 514 598-7288.

### Banque Nationale du Canada

Le 12 novembre dernier, la Cour d'appel a également refusé notre demande d'autorisation de recours collectif contre la Banque Nationale du Canada afin d'obtenir le remboursement de certaines pénalités imposées aux consommateurs en cas de remboursement anticipé d'une hypothèque immobilière. Cette dernière calcule la pénalité sur le solde sans déduire la somme du capital que les consommateurs peuvent rembourser annuellement sans pénalité.

### Mouvement Action Contribuables

Malheureusement, les membres du MAC ont dû abandonner toute poursuite dans les différents litiges qui les opposaient aux ministères du Revenu. Nous en sommes sincèrement désolés.

## Guide Jouets 2009

### Jeune depuis 25 ans

Pour sa 25<sup>e</sup> édition, le guide *Jouets* 2009, réalisé par Option consommateurs et publié par Les Éditions Protégez-Vous, propose plus de 300 jeux et jouets dont 252 nouveautés.

Fruit du « travail » de quelque 285 enfants répartis dans 135 familles qui ont soumis les jeux et les jouets en question à des conditions normales d'utilisation durant deux semaines, le guide appose trois sceaux d'excellence et remet cinq prix poubelle. Il s'agit toutefois d'une excellente année, puisque parmi toutes les nouveautés, 186 produits (74 %) ont reçu la cote 5 (très bon) ou 6 (recommandé). Les autres jouets présentés dans le guide ont obtenu un sceau d'excellence ou une cote 5 ou 6 au cours des années précédentes. Vendu en kiosque depuis le 25 octobre dernier, le guide *Jouets 2009* est également offert aux abonnés du site [www.protegez-vous.ca](http://www.protegez-vous.ca) sous forme de fiches. Cet outil pratique permet d'effectuer des recherches précises selon des critères tels que le nom du jouet, la catégorie, la nouveauté, l'âge, le prix et la cote. Pour conclure, nous tenons à souligner le départ de Danielle Charbonneau, qui a coordonné de main de maître le guide *Jouets* au cours des 12 dernières années. Cela signifie des milliers de familles qui se sont fiées à sa rigueur et à son travail méticuleux pour faire leurs achats de Noël. Un gros merci, Danielle, et bonne chance dans tes nouveaux projets !

### Nouveauté

#### Séances d'information en entreprises

Le service budgétaire d'Option consommateurs, qui donne des séances d'information dans le milieu communautaire sur le crédit et l'endettement et les droits des consommateurs, prévoyait élargir sa clientèle en 2008. C'est chose faite ! L'équipe propose désormais d'aller renseigner les employés dans les entreprises privées. Des séances de 1 h 30 à 3 h porteront sur la gestion des finances personnelles, les pièges du crédit et

les solutions à l'endettement. Pour toute information concernant ces séances, contacter Karine Robillard, responsable du service budgétaire, au 514 598-7288.

### À vos agendas !

#### Colloque 2009

À l'occasion de la Journée mondiale des consommateurs, Option consommateurs et les Éditions Protégez-Vous organisent un colloque qui aura lieu le 12 et 13 mars 2009 dans l'amphithéâtre du Complexe des sciences Pierre-Dansereau de l'UQAM. Lors de cet événement, des experts attachés à des universités, des organismes publics et parapublics, des institutions financières, des associations de consommateurs, ainsi que des représentants des médias spécialisés dans le domaine de la consommation dresseront un portrait de la consommation en ce d/but de siècle en abordant les thèmes de la surconsommation et de l'endettement. Le programme complet de ces deux journées est en cours d'élaboration, mais vous êtes d'ores et déjà invité à une conférence publique le 12 mars, au cours de laquelle quatre experts de différents milieux tenteront de répondre à la question suivante : Consommons-nous trop ? Nous vous communiquerons prochainement les détails de cet événement d'envergure.

### La force du nombre !

Vous avez choisi, cher membre, de nous soutenir dans nos actions pour défendre vos droits et vos intérêts, et nous vous en remercions. Plus nous serons nombreux, meilleure sera notre représentativité auprès des décideurs. C'est pourquoi nous profitons de cette occasion pour inviter toutes les personnes désireuses de contribuer activement à la défense de leurs droits et de leurs intérêts à devenir membres, elles aussi, d'Option consommateurs. Faites-le savoir à ceux qui vous entourent. Dites-leur « Joignez-vous à nous ! »